



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « LES PAPILLONS
BLANCS DES RIVES DE SEINE »
du 16 Juin 2018**

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2017

Conformément à l'article 7.1 de nos statuts, je vous présente le Rapport Moral et le Rapport d'Activités de l'Association pour l'exercice écoulé.

Selon son Projet Associatif, l'Association des Papillons Blancs des Rives de Seine a pour objet d'assurer la défense des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées mentales, en vue de favoriser leur insertion, leur intégration, leur épanouissement et leur citoyenneté à tous les âges de la vie.

Elle leur apporte ainsi qu'à leur famille l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, elle leur vient en aide par des informations et des conseils susceptibles d'apporter des réponses constructives.

Elle suscite la création, le développement et assure la gestion de structures et d'établissements porteurs de ce projet. Elle gère actuellement 15 établissements et service ainsi qu'un Siège administratif dans le Sud-ouest des Hauts-de-Seine. Elle accueille et accompagne 614 personnes, enfants et adultes, en situation de handicap mental ou de polyhandicap et emploie 280 salariés représentant 271 ETP (Équivalents Temps Plein). S'y ajoutent 225 travailleurs en ESAT, portant son effectif rémunéré à 505 personnes.

1 – ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

1-1 Les Membres :

Au 31 décembre 2017, nous comptabilisons 245 membres actifs. Au jour de la convocation de l'assemblée générale, nous étions 272. Le quorum est donc de 137 pour que notre AGO, soit valable.

Environ 40 % des familles ayant un enfant ou un parent dans l'un de nos établissements sont adhérentes de l'Association.

Géographiquement, nos adhérents viennent de 74 communes principalement en Île-de-France, majoritairement dans les Hauts-de-Seine : 23 % d'adhérents de Boulogne, 22 % de Paris, 6 % de Clamart, 5,5 % d'Issy-les-Moulineaux, 2 % de Vanves et 4.5 % de Meudon.

1-2 Les Cotisation et Dons

Depuis l'Assemblée générale du 24 juin 2017, la cotisation de base de notre Association est fixée à 90 €.

Les membres actifs adhérant à une autre Association affiliée à l'Unapei (sous réserve d'en justifier) peuvent ne payer qu'une cotisation réduite à 40 €. Une cotisation de soutien de 150 € est proposée à ceux qui le souhaitent.

Notre Association est habilitée à recevoir des dons en tant qu'association d'intérêt général. Cotisations et dons donnent droit à un reçu fiscal.

1-3 Le Conseil d'administration :

Depuis l'assemblée générale du 24 juin 2017, le Conseil d'administration compte 21 membres élus et deux membres de droit, représentant nos partenaires associatifs, les Papillons Blancs de Paris et la Fondation Michelle Darty.

Au cours de l'année 2017, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois. Au cours de ces réunions, il a examiné la situation de l'Association et des établissements qu'elle gère : leur fonctionnement, leur gestion, les travaux, les projets, ainsi que la vie et l'avenir des personnes handicapées que nous accueillons, les actions vers les familles, les manifestations ainsi que la communication interne et externe, les relations avec les autorités de tarification et de contrôle, les municipalités et nos différents partenaires.

Il a validé les documents institutionnels des établissements (projets d'établissements, règlements de fonctionnements, livrets d'accueil...). Le Directeur général, M. Romann a présenté l'activité des établissements gérés par l'Association et le Conseil d'administration a pris ensuite les décisions qui s'imposaient. Le Conseil d'administration a nommé un administrateur représentant l'Association dans chaque Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Le Conseil d'Administration a élu **le Bureau**, composé des personnes suivantes depuis la dernière Assemblée Générale du 24 juin 2017 :

Présidente : Madame Catherine de LAFARGE
Président-adjoint : Monsieur Jean-Paul GUERLET
Vice-Présidente : Mme Monique COUTANCE
Trésorier : Monsieur Hervé GOUEZEL
Trésorier adjoint : Monsieur Claude VAGNER
Secrétaire : Madame Charlette PERRIER-DUCHET
Conseiller en Stratégie : Monsieur Jérôme FOUGERAT.

1.4 Le Bureau

1-41 Le Bureau

Il s'est réuni une fois par mois au Siège de l'Association. Ses membres sont entièrement bénévoles et effectuent les tâches suivantes :

Gestion-comptabilité de l'Association - Gouvernance avec le Directeur Général : suivi du fonctionnement des établissements, politique RH (Ressources Humaines), gestion des projets de l'Association, investissements et financements, relations avec les autorités de tarification : ARS (Agence Régionale de Santé), Conseil Départemental 92.

Animation des Commissions- Relations avec nos organismes fédérateurs : Adapei 92 – Unapei – Nexem - Relations extérieures : Municipalités, Associations diverses.

Le Bureau est en relation étroite avec le Directeur général en ce qui concerne la gouvernance de l'Association : gestion générale de l'activité et application des orientations politiques prises par le Conseil d'administration. Il rencontre également régulièrement les Directeurs de Pôles ou d'établissements sur leur bilan d'activité, les perspectives et projets qu'ils proposent.

La gestion du fichier d'adhérents, des cotisations et des dons est effectuée par une administratrice bénévole, Christine GAVILA-AMIET.

1-42 Trésorerie de l'Association

M. GOUEZEL, Trésorier assisté de M. VAGNER, Trésorier adjoint, a la responsabilité du suivi et de la gestion des comptes bancaires ainsi que de la trésorerie de l'Association. Il se charge en outre, du suivi des investissements des établissements, ainsi que des plans de financement des projets de l'Association. Les trésoriers assurent la partie financière des dossiers de subventions que nous demandons aux municipalités et à divers organismes pour nos projets.

Ils travaillent en liens étroits avec la Directrice Administrative et Financière du Siège, Mme PUCINELLI et le Commissaire aux comptes, M. DEVILLARD du cabinet Méthode Conseil Audit.

1-43 Suivi et validation des Budgets et des Comptes administratifs des Établissements

Ils sont préparés et présentés par M. ROMANN et Mme PUCINELLI pour validation par le Bureau, puis par le Conseil d'Administration avant envoi aux organismes financeurs.

1-5 Établissements

1-51 Le Bilan de fonctionnement des établissements gérés par l'Association

Il est présenté par le Directeur Général, M. ROMANN, dans le Rapport d'Activité joint à la suite du Rapport Moral.

1-52 Comité de Direction

Le Comité de Direction se réunit une fois par mois, animé par le Directeur général, M. ROMANN. Ces réunions permettent aux Directeurs de pôle et d'établissements de faire le point sur l'activité des établissements, les questions qui se posent et réfléchir sur les pratiques professionnelles en jeu et sur les procédures à mettre en place.

Une fois par trimestre, la Présidente participe à ces réunions pour informer les Directeurs et échanger avec eux sur la politique générale de l'Association, les décisions et les orientations prises par le Conseil d'administration ainsi que sur les relations avec les familles.

Un Séminaire de Direction rassemblant les Directeurs, Directeurs adjoints et cadres du Siège a eu lieu le 4 décembre 2017 sur le thème du Bien-être au travail en présence du Directeur Général et de la Présidente.

1-53 Le Comité d'Entreprises

Il se réunit chaque mois, présidé par M. ROMANN, par délégation de la Présidente, avec les représentants élus du personnel et en présence de Margaux VILLETTE, responsable des Ressources Humaines au Siège de l'Association.

1-54 CHSCT

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sur l'ensemble des établissements de l'Association, s'est réuni 4 fois cette année en présence des médecins du travail du secteur. Il est présidé par Mme de Lafarge.

8 visites d'établissements par les membres du CHSCT se sont échelonnées tout au long de l'année. Les établissements qui n'ont pas été visités le seront au cours du 1^{er} semestre 2018.

1-55 Comité Qualité

Le Comité Qualité, piloté par Jean Paul GUERLET, Président adjoint, le Directeur Général et la Responsable Qualité, Aïda VATINE, a pour mission de déterminer les objectifs opérationnels et assurer le suivi de la démarche qualité sur l'ensemble de l'Association, outil permettant d'évaluer et d'améliorer nos fonctionnements et l'accompagnement des personnes accueillies.

Un point qualité a lieu à chaque réunion du Bureau ou du Conseil d'administration. Un protocole de cellule de crise a été mis en place par la responsable qualité afin de gérer les incidents graves en établissement. Le Conseil d'administration est particulièrement attentif et vigilant sur cette question.

1-55 Les Conseils de la Vie Sociale

Dans les établissements, ils fonctionnent selon les directives de la Loi du 2 Janvier 2002. Parents, usagers et professionnels élus en font partie ainsi qu'un représentant du Conseil d'Administration dans chaque CVS.

Selon les directives légales, un règlement de fonctionnement a été adopté, identique pour chaque CVS, sauf spécificités particulières.

1-56 Assemblées du Personnel: La Présidente et le Directeur Général ont rencontré l'ensemble du personnel au cours d'Assemblées réunies par Pôles ou par Établissements. Au cours de ces réunions, ils ont pu exposer la politique de l'Association, ses orientations, expliquer l'organisation de la gouvernance et répondre aux questions et demandes du personnel. Ces rencontres sont l'occasion de créer du lien et de favoriser des échanges entre la direction de l'Association et le personnel des établissements.

1-57 Mouvements de personnel de direction et cadres :

Départs : Mme Aude BULTEAU, directrice adjointe à l'ESAT Dagneaux - Mme N'GWETTE, cadre infirmière du FAM de Billancourt – Dr Nicolas de JERPHANION, médecin coordonnateur du FAM – Mr Pierre-Justin CHANTEPIE, Psychologue du FAM de Billancourt-

Arrivée : Aïda VATINE, responsable Qualité

Le Directeur général, Mr ROMANN, a été absent pour raisons de santé, de fin août à fin novembre, puis a repris son poste à mi-temps. L'Association a donc fait appel à un consultant, M. PLUMET, pour une mission temporaire de direction générale à mi-temps d'octobre 2017 à fin avril 2018.

Dans le même temps, la Directrice du FAM de Billancourt, Mme DEQUEHEN a été absente pour raison de santé de fin août 2017 à mi-février 2018. Elle a quitté ses fonctions de Directrice du FAM de Billancourt le 20/02/2018. Mme COUSIN, a assuré la direction temporaire de l'établissement à mi-temps de novembre 2017 à fin avril 2018.

1-6 Projets

1-62 EAJE/SESSAD, Le Jardin des Papillons (Etablissement d'accueil de Jeunes Enfants/ Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile).

L'EAJE, financé par le C.D 92 et la CAF et le SESSAD financé par l'ARS accueillent de très jeunes enfants polyhandicapés, autistes ou déficients intellectuels ne pouvant être accueillis dans des structures d'accueil ordinaires. Pour assurer la pérennité du fonctionnement de cet établissement, il reste une difficulté à traiter et à lever : le financement des transports des enfants, non pris en compte par les organismes financeurs qui se monte à 80 000 € par an.

La Mairie de Boulogne Billancourt souhaite d'autre part que l'Association achète les locaux pour un montant de 1 330 000 €. Avec son appui et celui de Mr DENIZIOT, nous avons obtenu une subvention de la Région IDF de 100 000 € et une de 200 000 € de la CAF. Nous avons sollicité également l'ARS sur des crédits non reconductibles pour un montant de 500 000 €. L'Association complètera par un emprunt.

1-63 Délocalisation de l'ESAT Georges Dagneaux

La commission Patrimoine et Travaux, a poursuivi la recherche de nouveaux locaux pour l'ESAT Georges Dagneaux, le bâtiment actuel étant peu adapté au nombre de salariés travailleurs et encadrants qui y travaillent et présentant des problèmes de sécurité, en concertation avec le Directeur de Pôle et le Directeur adjoint. Il s'agit de regrouper dans un même bâtiment le stockage, les sections espaces verts des 3 ESAT, des ateliers ainsi que des espaces pour la formation diplômante des travailleurs. Le besoin a été évalué de 800 à 1000 m². Une opportunité s'est présentée avec la possibilité d'acheter un terrain contigu à l'ESAT S. Lawson, à Meudon. Le Conseil d'administration du 8 Décembre 2016 ayant donné son accord pour l'achat du terrain, la construction d'un bâtiment répondant aux besoins de l'activité du Pôle Travail et le réaménagement de l'ESAT S. Lawson qui serait intégré sur le même site, une demande de permis de construire a été déposée le 23/09/2017 à la Mairie de Meudon, sur une étude réalisée par Mr MENGEOT, Architecte.

Le financement du projet est soutenu par le Fonds de dotation Galatée.

1-64 Extension et réhabilitation de l'IME/SP

Les bâtiments de l'IME ne répondant plus aux normes d'accessibilité et de sécurité actuelles et ceux de la SP étant trop exigus pour accueillir les enfants dans des conditions de qualité et de sécurité correspondant aux projets des deux établissements, il est donc indispensable de trouver des solutions. L'étude menée en 2016, avec un cabinet

d'architecte, JUIN23, à partir d'une réflexion et une étude des besoins, menées avec le personnel, avec la présence de Mr GUERLET, Mr BEASSE et Mr ROMANN concernant un agrandissement de 400 m² de l'IME et une redistribution des locaux, s'est poursuivie en 2017. Une demande de financement des travaux sous forme de Crédits non reconductibles par l'ARS a été faite, mais ce projet présente une difficulté majeure, celle de délocaliser les deux établissements pendant le temps des travaux, et donc de trouver un bâtiment de 1000 m² permettant d'accueillir les enfants et le personnel dans des conditions d'accessibilité conformes aux normes en vigueur, ainsi que le financement correspondant.

1-65 Reprise du Foyer du Point du Jour par la Fondation Darty

La Municipalité de Boulogne-Billancourt, propriétaire des locaux du Foyer du Point du Jour, souhaitait vendre le bâtiment. L'Association ne pouvant se porter acquéreur, elle s'est adressé à la Fondation Michelle Darty, partenaire privilégié intéressé par cet investissement correspondant à leur mission et l'a mis en relation avec la Mairie. Après plusieurs mois de négociations, la Fondation Michelle Darty a concrétisé cet achat en juin 2017 et prévu de gros travaux de rénovation et de mise aux normes, notamment pour les salles d'eau des chambres et le remplacement de tous les radiateurs, qui s'étaleront sur 2017 et 2018.

Nous avons également fait appel à la Fondation pour autoriser la transformation du logement de direction du Foyer Michelle Darty en logement semi-autonome pour 3 résidents du Foyer.

1-7 Action familiale :

Elle est une de nos actions prioritaires, selon nos statuts et notre engagement auprès des Personnes handicapées mentales et leurs familles.

Nous essayons d'y répondre dans la mesure de nos moyens.

1-71 Rencontres avec les familles

La Présidente et le Directeur Général ont reçu quelques familles pour des conseils d'orientation, des difficultés de prise en charge ou de recherche de solutions pour l'avenir de leur enfant ou de leur proche. Ils sont toujours disponibles pour étudier les dossiers concernant les besoins ou l'accompagnement d'une personne accueillie en difficulté, en concertation avec les directeurs de pôles ou d'établissements.

Le « café-parents » s'est réuni à deux reprises à Clamart, dans une salle prêtée par la Mairie en novembre, à l'initiative de 3 Administratrices le 24 mars 2017 et le 24 novembre 2017. Ces rendez-vous conviviaux sont proposés aux familles du Pôle Enfance pour des échanges de conseils pratiques et d'idées. Il est toutefois regrettable que peu de familles viennent à ces rencontres.

Il est toujours possible de nous joindre par téléphone ou par mail ou encore de rencontrer un des bénévoles de l'Association le mardi, jour de permanence au Siège de l'Association. La permanence est assurée par Geneviève SALZAC et Christine GAVILA-AMIET, administratrices avec l'aide de Francine HILL, adhérente de longue date à l'Association.

1-72 Action familiale et prévoyance

Ce groupe de travail animé par Félix SALZAC aidé de Jean-Luc HARMEL et Antoine DRAVET, avec l'appui de 2 notaires, propose des visites aux familles qui le souhaitent pour les conseiller en matière de tutelle/curatelle, rédaction de testament, orientation, etc... Les conséquences pour la fratrie et le reste de la famille y sont attentivement étudiées.

Il intervient dans le cadre de la vie associative mais aussi à la demande d'autres associations voisines par des rencontres toujours très appréciées par les familles et les participants. M. SALZAC après de longues années d'engagement auprès des familles recherche un successeur afin d'assurer la continuité de ce service.

1-8 Les Commissions :

1-81 La Commission Communication

Elle assure la parution du « Petit Papillon », bulletin de liaison de l'Association.

En 2017 le Petit Papillon est paru en mars (n° 24), juin (n° 25), octobre (n° 26), et décembre (n° 27). Il est diffusé auprès des familles, du personnel des établissements, des adhérents amis, des municipalités, des associations voisines et de nos partenaires.

Merci à Geneviève SALZAC et Christine GAVILA-AMIET, administratrices, qui composent ce journal, reflet de ce qui se vit dans les établissements et l'association, à Paul AMIET qui s'occupe de la mise en page et de la diffusion web (plus de 400 envois).

Monique COUTANCE, Vice-Présidente chargée de la vie associative et de la communication, Brigitte OLIVIER et Florence GARAPIN ont rejoint l'équipe en juillet et ont apporté leur contribution précieuse et active.

Le site internet de l'Association (www.pbrds.asso.fr) est régulièrement actualisé grâce à la commission composée de Michel COUROT, Geneviève SALZAC, Alain FAUQUEUX, Christine GAVILA-AMIET et Ornella TARSY.

Un lien a été créé avec le site internet interactif des ESAT, destiné à l'activité commerciale des ESAT.

1-82 Commission Suivi du patrimoine immobilier

M. BEASSE, architecte bénévole et M. GUERLET assurent le suivi du patrimoine immobilier, des travaux et de la sécurité dans les établissements.

Ils participent et conduisent également la réflexion sur les différents projets immobiliers avec les Directeurs d'établissements concernés : la délocalisation de l'ESAT G Dagneaux et la réhabilitation de l'ESAT S. Lawson, les gros travaux de réhabilitation et d'extension prévus à l'IME Le Fil de Soi et la SP La Tissanderie, ainsi que l'extension du Foyer Michelle Darty et le réaménagement du logement de direction pour y accueillir 3 personnes en semi-autonomie. Ils ont été étudiés minutieusement avec le concours de deux architectes.

1-83 Projet de rapprochement avec l'Adapei 92

L'étude de la faisabilité et des modalités d'un rapprochement avec l'Adapei 92 s'est poursuivie en 2017 dans le cadre d'un groupe de travail coordonné par J.C WERTHEIMER, se réunissant une fois par mois. Ce projet d'étude avait été validé par le Conseil d'Administration du 8 décembre 2016 et présenté aux Comités de direction et aux C.E des deux Associations.

Trois autres associations n'ayant pas de direction générale, ont sollicité l'Adapei 92 pour étudier un transfert de gestion de leurs établissements et une éventuelle fusion en 2018. Nous avons donc, d'un commun accord avec le Président et le directeur général de l'Adapei 92, décidé d'inverser le processus de rapprochement initialement prévu. Les Papillons Blancs des Rives de Seine reprendront l'opération de rapprochement une fois le socle associatif gestionnaire constitué, dans un deuxième temps, à l'horizon 2020. « L'objectif reste de créer un ensemble associatif parental important et représentatif sur le territoire des Hauts-de-Seine. Ce projet nous tient à cœur et nous souhaitons pouvoir le mener dans les conditions les plus sécurisées et les plus favorables à sa réussite. » (note à nos administrateurs et partenaires co-signée par les 2 présidents le 7 juillet 2017).

La Présidente et le Directeur Général suivent les travaux préparatoires au sein du Bureau Inter-associatif qui se réunit tous les mois.

2- RELATIONS EXTERIEURES ET ACTIONS DE L'ASSOCIATION

2-1 Relations avec nos organismes fédérateurs

Nous travaillons et entretenons des liens étroits avec l'Adapei 92, l'Urapei et l'Unapei dont nous sommes membres.

La Présidente participe aux Conseils d'administration de l'Adapei 92 où se retrouvent les représentants des autres associations parentales des Hauts-de-Seine et où s'échangent nos pratiques et nos difficultés, mais aussi se réfléchissent les orientations et actions

communes vers nos financeurs, ainsi que le devenir de nos associations et de leur fonctionnement. Elle fait partie également du Bureau de l'Adapei 92 qui se réunit tous les mois.

La Présidente est aussi membre du Conseil d'administration de l'AT 92, association tutélaire du département, membre de l'Unapei.

La Présidente assiste aux séminaires de l'Unapei.

2-2 Relations avec le réseau d'Associations

Nous entretenons des relations fortes avec des associations voisines et amies, et nos directeurs d'établissements font de même avec leur réseau de professionnels du département ou de la région Ile-de-France.

Nous avons en particulier des liens avec l'Apei de MEUDON, dont les établissements hébergent de nombreux salariés de nos ESAT, Les Papillons Blancs de Paris, propriétaire des bâtiments du CITL J.C Richard, l'Apei des Boucles de la Seine et les Papillons Blancs de Saint-Cloud.

La Fondation Michelle Darty qui a construit le Foyer Michelle Darty à Boulogne-Billancourt géré par l'Association, soutient nos projets et notre action avec bienveillance et fidélité.

Nous soutenons le projet de la « Journée Citoyenne » organisé par l'Association « Vie Citoyenne » regroupant plusieurs établissements du département sur un thème d'actualité, et à laquelle participent les CITL, ESAT et Foyers de l'Association. Elle a eu lieu le 23 mai 2017 à Clamart, sur le thème « L'Art dans la Ville ».

L'Association Unicité s'est investie à nouveau dans plusieurs établissements en proposant à des salariés de grandes entreprises de participer bénévolement à des travaux d'embellissement des structures. Ces rencontres conviviales existent déjà depuis plusieurs années au sein de l'Association.

Nous avons noué des liens d'amitié avec Le jeune Lions Club de Boulogne-Billancourt qui organise des actions en faveur de la petite enfance.

A noter également un partenariat de longue date avec La Croix Rouge qui intervient au CTL J.C. Richard et au Foyer Michelle Darty, ainsi qu'un lien de voisinage amical du FAM de Billancourt avec la Maison des Familles Saint-François de Sales à Boulogne.

2-3 Association le Grand Chemin

L'Association boulonnaise « Le Grand chemin » gérant un CITL de 50 places et 2 foyers de 10 places a confié la gestion de ses établissements au Siège de PBRDS en 2016, le Conseil d'administration du Grand Chemin restant responsable et décisionnaire. Un avenant a prolongé le mandat de gestion jusqu'en juin 2017, date à laquelle a été votée par une Assemblée générale extraordinaire, la fusion-intégration du Grand Chemin avec PBRDS.

La Présidente du Grand Chemin, Mme Coutance a rejoint le Conseil d'administration de PBRDS en tant que Vice-Présidente chargée de la vie associative et de la communication, ainsi qu'un administrateur, Mr Tredan.

2-4 NEXEM

Nous participons aux réunions organisées également par Nexem, Organisation professionnelle d'employeurs dont nous sommes adhérents et dont nous utilisons fréquemment les services et les conseils pour les questions d'ordre juridique, droit du travail, gestion et ressources humaines.

La Présidente est Déléguée Régionale de Nexem pour l'Ile-de-France. Elle est également à ce titre, membre du Conseil d'Administration et du Bureau.

2-5 Relations avec les Municipalités

Nous entretenons des rapports cordiaux et très constructifs, principalement avec les municipalités de Boulogne-Billancourt, Vanves, Clamart et Issy-les-Moulineaux où sont situés nos établissements.

Ces municipalités nous soutiennent financièrement par des subventions annuelles et administrativement pour nos projets de création ou d'implantation de nouvelles structures, ainsi que dans de nombreux domaines en particulier culturels et sportifs. Les élus en charge du handicap sont invités aux Conseils d'Administration.

2-6 Relations avec l'ARS, le Conseil Général du 92

Le Directeur général accompagné par les Directeurs de Pôles ou d'Établissements rencontrent nos autorités de tarification et de contrôle régulièrement pour les budgets, les comptes administratifs et toutes les questions relatives à la gestion et au fonctionnement de nos établissements, ainsi qu'à nos projets.

Nous rencontrons auprès des inspectrices et des services de l'ARS et du Conseil départemental, une écoute et une attention certaines et constructives, malgré les contraintes budgétaires de plus en plus importantes.

Conclusion

L'Année 2017 a été riche de réalisations, de projets, de réflexions et d'actions illustrant la mission de notre Association et l'objet de son Projet Associatif : garantir et maintenir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées mentales qui vivent au sein de nos établissements, soutenir et aider leurs familles, leur offrir une écoute, des réponses à leurs inquiétudes ou à leurs questions dans la mesure du possible. Nous avons également pris en compte la nécessaire évolution de notre association pour pérenniser localement la présence du modèle associatif parental et les valeurs qu'il défend au plus près des besoins et des attentes de ceux et celles qu'il accompagne.

Je tiens à souligner et à saluer l'engagement et l'implication de chacun de ceux et celles qui travaillent au sein de l'Association, administrateurs, bénévoles, professionnels et je les en remercie.

Je remercie particulièrement les directeurs d'établissements, l'ensemble du personnel d'encadrement et toute l'équipe du Siège, pour la qualité de leur travail, leur investissement dans les tâches de chaque jour et leur implication forte à nos côtés dans les projets de demain. Leur compétence et leur expérience sont précieuses pour faire vivre nos structures, et sont pour nous un appui solide.

Merci aussi à tous, parents et amis. Votre soutien fidèle par votre adhésion, vos dons et votre action sont essentiels pour que nous puissions continuer à agir, à nous mobiliser pour trouver des réponses adaptées aux besoins des personnes handicapées malgré les difficultés économiques et sociales actuelles, et préparer l'avenir.

Vous êtes le relais indispensable et incontournable pour sensibiliser la société au Handicap et faire connaître toutes les richesses de ce que nous vivons chaque jour, mais aussi les difficultés à résoudre, les besoins encore à combler, les solutions à inventer pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

C'est avec l'aide et la participation de chacun d'entre vous, avec le soutien et l'appui de tous nos partenaires associatifs, municipaux, institutionnels, de l'ensemble des familles, que nous pouvons poursuivre notre action, remplir notre mission et envisager l'avenir de façon créative, constructive et solidaire.

Catherine de LAFARGE
La Présidente

Boulogne-Billancourt, le 20 mai 2018